



20 septembre 2012

Rapport environnemental 2011 de l'ARE

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental dans l'administration fédérale

1. Introduction

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) participe au projet RUMBA de gestion des ressources et management environnemental de la Confédération depuis janvier 2002. L'objectif est de respecter une gestion des ressources efficace, qui préserve à la fois l'environnement et les finances publiques.

Dans le cadre de ce projet, l'ARE se fixe des objectifs annuels et adopte un plan de mesures. Les données relatives à la consommation d'énergie, d'eau et de papier, ainsi qu'aux voyages de service, sont mises à jour chaque année. Elles servent à suivre l'évolution dans les différents domaines et à évaluer si les objectifs fixés ont été atteints.

Le présent rapport donne un aperçu de la consommation des ressources par l'ARE en 2011

dans son fonctionnement d'office, ainsi que de l'engagement de ses collaborateurs et collaboratrices et de l'évolution de ses performances environnementales depuis 2008.

Office fédéral du développement territorial ARE

Dr. Maria Lezzi
Directrice

Approuvé par la direction de l'office le 25 sept. 2012

2. L'ARE et ses incidences sur l'environnement

2.1 L'office en bref

En 2010, l'ARE employait 83 collaborateurs et collaboratrices, pour l'équivalent de 70 postes à plein temps. Depuis 2006, l'ARE est installé dans le nouveau centre administratif du DETEC à Ittigen, constitué de trois bâtiments. L'ARE partage celui de Mühlestrasse 2 avec l'Office fédéral des routes (OFROU) et l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Ce bâtiment abrite également le restaurant du personnel. Les deux autres bâtiments (Mühlestrasse 4 et 6) sont utilisés par l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Les objectifs et tâches de l'ARE sont définis à l'article 12a de l'Ordonnance sur l'organisation du DETEC. Dans chaque Département, la charge polluante par collaborateur ou collaboratrice (calculée en équivalent plein temps) doit être réduite d'ici 2016 au moins à 10 % en dessous de son niveau de 2006.

Les domaines de compétence principaux de l'ARE sont le développement territorial, la coordination des transports et le développement durable.

2.2 Incidences sur l'environnement

L'ARE, par ses activités et prestations destinées au public, influence l'utilisation de surfaces et la consommation d'énergie, ainsi que la mobilité et la charge environnementale qui s'exerce sur les humains, sur la nature et sur le paysage.

Le fonctionnement de l'office lui-même a des incidences environnementales essentiellement dues au chauffage et à la consommation d'électricité, de papier et d'eau, mais aussi aux déchets et aux déplacements professionnels.

2.3 Gestion de l'environnement : priorités

L'ARE soutient l'adoption du développement durable comme démarche initiale suivie par les responsables dans les cantons, dans les communes, au sein de l'économie et de la société civile. Dans l'accomplissement des tâches fédérales en particulier, l'office œuvre à une pesée des intérêts effectuée selon les principes du développement durable, en toute transparence.

3. Objectifs environnementaux 2011

La direction de l'office a adopté les objectifs le 8 août 2011.

Objectif 1 – Papier : l'ARE utilise du papier recyclé pour ses publications, ses photocopies et l'impression interne de documents. Dans la

mesure du possible, les publications ne sont pas imprimées mais publiées sous forme électronique sur le site Web de l'ARE. Par défaut, les impressions et copies internes sont faites recto verso.

Objectif 1 : manqué. Toutes les publications ont certes été imprimées sur papier recyclé ou sur papier certifié FSC. Toutefois, la consommation de papier par collaborateur ou collaboratrice a augmenté en 2011 par rapport à l'année précédente. La part de papier recyclé est deux fois supérieure à celle du papier blanc FSC (qui représente 30 % du total).

Objectif 2 - Voyages : l'ARE participe à la compensation des émissions polluantes de ses voyages en avion et en train (Klimaticket) et maintient le kilométrage effectué en avion et en train au niveau le plus bas possible compte tenu des affaires politiques et des événements.

Objectif 2 : partiellement atteint. Au total, le kilométrage des voyages de service a légèrement baissé en 2011. Ce résultat est dû principalement

au recul des voyages en train. Mais le kilométrage des voyages en avion est toutefois supérieur à celui de l'année précédente.

Objectif 3 : L'ARE participe à l'action « A vélo au boulot » qui a lieu du 1^{er} au 30 juin.

Objectif 3 : atteint. Sur les 83 collaborateurs et collaboratrices de l'office, 34 ont participé (en 9 équipes) à cette action, soit un taux de 41 %.

Objectif 4 : Des campagnes d'information ciblées motivent les collaborateurs et collaboratrices à réduire la consommation d'électricité de l'ARE.

Objectif 4 : atteint. La consommation d'électricité par personne a diminué de plus de 10 %. Une réduction annuelle est enregistrée depuis quatre années successives.

4. Prestations destinées au public : mesures et résultats environnementaux

A l'instar de l'année précédente, aucune évaluation des prestations fournies par l'ARE à l'extérieur n'a eu lieu en 2011.

5. Mesures et résultats des activités internes (administration)

5.1 Données environnementales

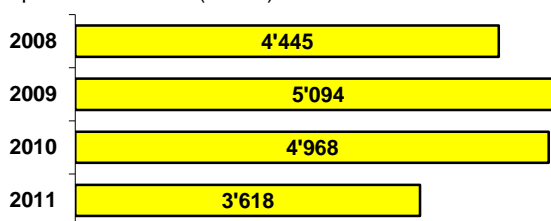
L'analyse des activités de l'ARE présentée ici repose sur des données de sources diverses. L'effectif de l'ARE, soit 70 postes, a augmenté. En interprétant les résultats ci-après, il ne faut pas perdre de vue que le bâtiment de Mühlestrasse 2,

autre l'ARE, abrite aussi l'OFROU et l'OFAC, ainsi que le restaurant du personnel. Les données relatives à ce restaurant ne sont malheureusement pas présentées séparément.

5.2 Consommation d'énergie thermique

La consommation d'énergie thermique par personne a fortement diminué par rapport à l'année précédente. La conception et la configuration des locaux ne permettent pas aux collaborateurs et collaboratrices de régler eux-mêmes le chauffage.

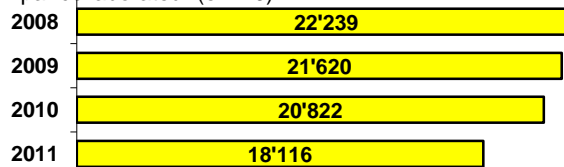
Consommation d'énergie de chauffage par collaborateur (en MJ)



5.3 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité par personne a diminué de plus de 10 %. Les interrupteurs centralisés des postes de travail et la mise en veille des ordinateurs recommandée durant les pauses contribuent sensiblement à réduire la consommation d'électricité.

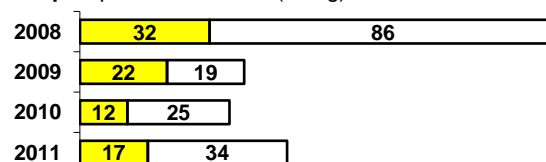
Consommation d'électricité par collaborateur (en MJ)



5.4 Consommation de papier

En 2011, l'ARE a utilisé 51 kg de papier par personne, les deux tiers étant constitués de papier recyclé. La part du papier recyclé est donc restée à son niveau de l'année précédente. ée à l'OFCL.

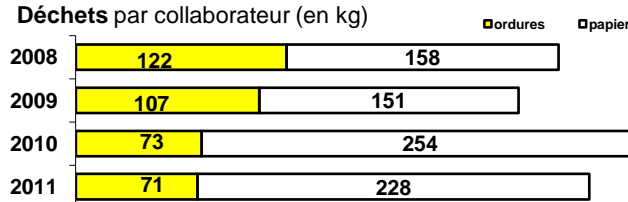
Papier par collaborateur (en kg) ■ non riciclata ■ riciclata



5.5 Déchets

La quantité de déchets de papier par personne a nettement diminué. La moyenne par collaborateur ou collaboratrice étant calculée pour l'ensemble des trois bâtiments du DETEC, elle ne peut être influencée office par office que dans une mesure limitée.

Déchets par collaborateur (en kg)

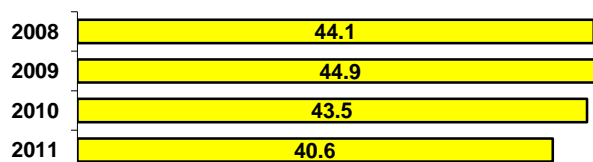


5.6 Eau et eaux usées

La consommation d'eau par personne et par jour a enregistré un net recul de 6,6 %.

Consommation d'eau

par collaborateur et par jour (en litres)



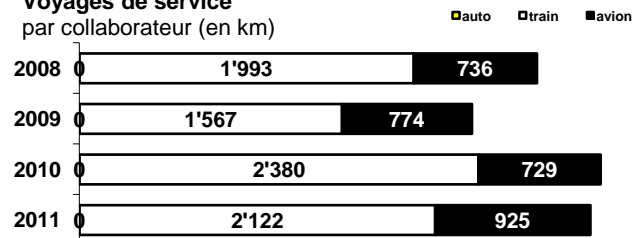
5.7 Voyages de service

Les voyages de service sont indispensables pour la représentation de l'office en Suisse et à l'étranger ainsi que pour l'échange de connaissances. En 2011, le kilométrage total a légèrement diminué, mais les voyages en avion ont néanmoins augmenté. Cela tient sans doute à la présidence suisse de la Conférence alpine. En 2011 comme les années précédentes, aucun voyage de service n'a été effectué en véhicule privé ni en voiture de location. Depuis 2006, les incidences climatiques de tous les voyages de

service effectués en avion sont compensées.

Voyages de service

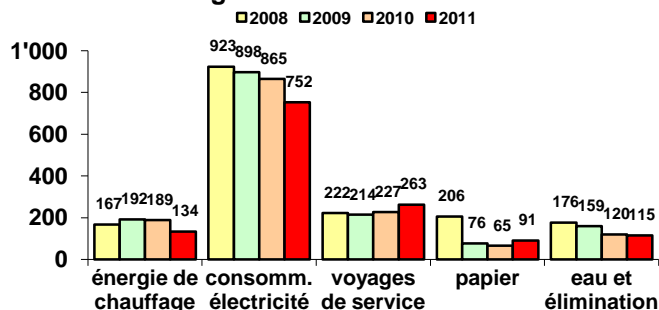
par collaborateur (en km)



5.8 Indice de charge polluante

L'indice de charge polluante a reculé de 7,5 % en 2011 par rapport à l'année précédente. Ce résultat est dû principalement à la réduction de la consommation d'électricité, d'énergie thermique et d'eau. L'ARE a déjà largement atteint l'objectif prescrit par le SG DETEC (réduction de 10 % de l'indice de charge polluante d'ici 2016) puisqu'il affiche 18 % de moins (compensation CO₂ exclue) et 31,3 % de moins (compensation CO₂ incluse) qu'en 2006.

Indices de charge



6. Objectifs environnementaux pour 2011

En 2011, l'évaluation des données a été retardée du fait de données erronées affectant depuis 2010 les chiffres sur la quantité de déchets. En raison de l'évolution globalement positive de la charge polluante et du prochain emménagement dans un nouveau bâtiment, la direction de l'office renonce à fixer de nouveaux objectifs et suivra en 2012 les mêmes qu'en 2011 :

Objectif 1 - Papier : Sauf rares exceptions (matériel cartographique), utiliser presque exclusivement à l'ARE du papier recyclé (et du papier FSC comme seule autre option) pour les publications (selon l'offre de l'OFCL), les photocopies et l'impression interne de documents. Dans la mesure du possible, les

publications ne sont pas imprimées mais publiées sous forme électronique sur le site Web de l'ARE. Les impressions et copies internes sont faites recto verso. Par souci d'efficacité, toutes les imprimantes utilisent par défaut du papier recyclé.

Mesure : sensibilisation et information

Objectif 2 - Voyages : Participer au programme de compensation des émissions pour les voyages en train et en avion et limiter le kilométrage effectué en train et en avion au strict nécessaire, compte tenu des affaires politiques et des manifestations.

Objectif 3 : Participer à l'action « A vélo au boulot » qui a lieu du 1^{er} au 30 juin 2012. De plus,

des vélos électriques sont proposés pour les déplacements de service durant les mois d'été.

Objectif 4 – Economie d'électricité : Sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices par des campagnes d'information pour que la

consommation d'électricité de l'ARE continue à diminuer.

Objectif 5 – Eau : Utiliser l'eau du robinet durant les séances parce que c'est sain et économique !

7. Organisation de la gestion environnementale à l'ARE

En 2011, l'équipe Environnement s'est réunie deux fois et a tenu une séance d'information destinée aux collaborateurs et collaboratrices.

Outre la poursuite de l'institutionnalisation du programme RUMBA (voir aussi les documents énumérés ci-contre), l'équipe Environnement a entrepris les actions suivantes :

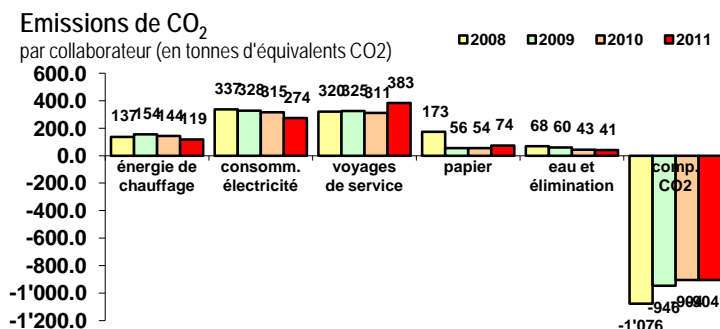
- Participation à l'action « A vélo au boulot » du 1^{er} au 30 juin 2011.
- Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'ARE compense chaque année la totalité de ses émissions polluantes (63,3 tonnes de CO₂ en 2011) par le biais de *myclimate*.
- Ayant réduit de 18 % sa charge polluante par personne par rapport à 2006 (hors prestations de compensation), l'ARE affiche une évolution très positive.

Les membres de l'équipe Environnement

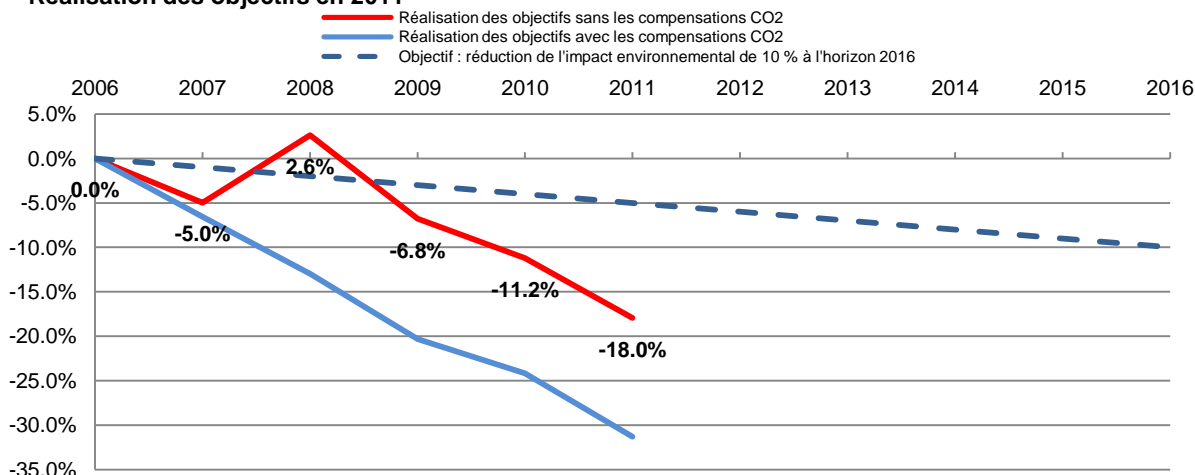
Ch. Richard	Développement durable
P. Schild	Politique des transports
H. Siegenthaler	Ressources humaines
H. Tschumi	Informatique

Documents sur la gestion environnementale

Equipe Environnement de l'ARE	28.04.2003
Conception directrice Environnement	28.04.2003
Objectifs écologiques 2003	28.04.2003
Umweltmassnahmenplan 2003 ARE	30.04.2003
Organisationsweisung ARE	22.09.2003
Rapport environnemental 2002 de l'ARE	01.12.2003
Objectifs écologiques 2004 de l'ARE	03.05.2004
Rapport environnemental 2003 de l'ARE	03.05.2004
Plan de mesures 2004 de l'ARE	03.05.2004
Objectifs écologiques 2005 de l'ARE	04.04.2005
Rapport environnemental 2004 de l'ARE	04.04.2005
Objectifs écologiques 2006 de l'ARE	01.05.2006
Rapport environnemental 2005 de l'ARE	29.06.2006
Objectifs écologiques 2007 de l'ARE	02.04.2007
Rapport environnemental 2007 de l'ARE	18.07.2008
Objectifs écologiques 2008 de l'ARE	18.07.2008
Rapport environnemental 2008 de l'ARE	14.04.2009
Objectifs écologiques 2009 de l'ARE	14.04.2009
Objectifs écologiques 2010 de l'ARE	07.04.2010
Rapport environnemental 2009	03.06.2010
Objectifs écologiques 2011	08.08.2011
Rapport environnemental 2010	08.08.2011
Rapport environnemental 2011	23.08.2012



Réalisation des objectifs en 2011



Pour toute suggestion ou question, veuillez vous adresser à :

Christine Richard, responsable de l'équipe Environnement, section Développement durable, christine.richard@are.admin.ch